

CPI

**Karim Khan, faire mieux
que ses prédécesseurs!** P7



Assemblée Nationale

**Le parlement a modifié
le Code du Travail** P3

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR ACHETER
VOTRE FAIT SUIVRE
VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT
8280

Anticorruption

POUR TOUT BRANCHEMENT
INFORMATIONNEL OU CORRECTIF
VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT
8201

Renseignements

OTR

FEDERER POUR LE DAVR

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 17 Juin 2021 N° 323 - Prix 250 F CFA

Consommation locale

**La 2^e édition du "Mois
de consommer local"
se tiendra en octobre** P5

Transport interurbain



**Légère hausse
des prix** P4

Accès universel à l'énergie électrique



Faure Gnassingbé à l'œuvre

 P3

Visite de travail du ministre Gerd Müller au Togo

**Le Partenariat économique
germano-togolais revisité** P2



Visite de travail du ministre Gerd Müller au Togo

Le Partenariat économique germano-togolais revisité

Le ministre fédéral allemand de la coopération économique et du développement, Dr Gerd Müller, a effectué une visite de travail au Togo. Arrivé dimanche soir sur le sol togolais, il a été reçu par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé le lundi 14 juin 2021. Au cours de cette rencontre, ils ont échangé sur les différents axes de la coopération germano-togolaise, les perspectives d'un nouveau partenariat. Ils ont aussi abordé les questions sécuritaires dans la sous-région.

Suite aux échanges, il ressort que les nouvelles orientations de la coopération entre le Togo et l'Allemagne vont être axées sur les secteurs socio-économiques, la gouvernance locale, l'agro-industrie, la



industrielle d'Adetikopé. « Ce centre est le fruit d'un partenariat public-privé avec la contribution des investisseurs privés. En tant que ministre allemand, je

formation professionnelle des jeunes et l'énergie. Pour le compte de ce partenariat, l'Allemagne compte investir 142 millions d'euros, soit un peu plus de 93 milliards de Francs CFA. « Nous souhaite-

rions coopérer avec le Togo dans le domaine de l'économie pour promouvoir davantage le secteur agro industriel, la formation des jeunes, le partenariat en matière d'énergie etc... », a indiqué le diplomate allemand.

Au cours de son séjour, Dr Gerd Müller a accompagné le premier ministre Victoire Dogbé à Adetikopé pour la cérémonie de pose, de la première pierre du Centre de Formation Professionnelle de la Plateforme In-

m'engage beaucoup en Europe et en Allemagne afin de trouver des investisseurs qui sont prêts à investir ici au Togo et pour créer des emplois », a-t-il promis.

WARAA

Siège : Derrière EPP
Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
EZI Akoma
Achile
A. Fic
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien

Tirage 3.000 Exemplaires

Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC
N° 323 - Jeudi 17 Juin 2021

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

- CHU Tokoin : 22-21-25-01
- CHU Campus : 22-25-77-68
22-25-47-39
22-25-78-08
- Commissariat Central : 22-21-28-71
- Sûreté Nationale : 22-22-21-21
- Pompiers : 118 ou 22-21-67-06
- Gendarmerie (Secours et assistance) : 172 ou 22-22-21-39
- Police secours : 117

Accès universel à l'énergie électrique

Faure Gnassingbé à l'œuvre

L'objectif du Togo à l'horizon 2030, est de rendre accessible l'énergie électrique à tous les ménages, quelle que soit leur position géographique, et de relever à 50% la part de l'énergie renouvelable dans son bouquet énergétique. De 2005 à ce jour donc, des programmes d'accès à l'énergie électrique sont constamment déployés dans les régions pour améliorer le niveau de vie des habitants. Dans la semaine du 05 avril 2021, le président Faure s'est rendu en France, où il a signé un accord avec Sunna Design, une entreprise spécialisée dans l'éclairage public solaire et autonome. Grâce à cette entente, financée à hauteur de 26,2 milliards de francs CFA, 50 000 lam-

padaires solaires seront installés sur le territoire. Outre cet accord, Faure Gnassingbé s'est assuré que l'Agence française de développement (AFD) s'engage à injecter prochainement 49 milliards de francs CFA dans le Programme d'extension de réseau électrique dans les centres urbains du Togo (Perecut). Ce programme permettra d'électrifier 50 localités. Il bénéficiera à plus de 500 000 Togolais.

L'année écoulée, plusieurs actions en rapport avec la stratégie nationale d'électrification ont marqué le secteur des énergies. On peut citer notamment le lancement à Blitta des travaux de construction de la première des 06 centrales photovoltaïques ;



les localités rurales Vo-Asso et Zooti ont été électrifiées grâce à l'installation de 02 postes de transformation et 107 lampadaires ; la tranche sociale d'électricité a été rendue gratuite pour limiter les impacts indé-

sirables de la crise sanitaire ; 22 milliards ont été débloqués pour l'installation de lignes basse et moyenne tension, la construction de téléconduites et le raccordement de nouveaux abonnés dans le cadre

du Projet d'extension du réseau électrique de Lomé (Perel) ; bouclage du financement de la construction de la centrale Kekeli (65 MW) estimée à 60 milliards. D'ici 2025, le pays veut atteindre les ¾ du chemin en intégrant, entre autres solutions innovantes, l'accès de 300 000 foyers à l'énergie à travers des kits solaires via le programme d'électrification rurale «Cizo» ; l'installation de 120 000 lampadaires dans les zones rurales, la poursuite du programme de chèque solaire de 2 000 francs CFA mis à disposition des foyers... A ce jour, le taux national d'électrification est de 50%, contre 18% il y a 16 ans.

Jack NUKUNU

Assemblée nationale

Le parlement a modifié le Code du Travail

Les élus du peuple ont voté mardi dernier au siège de l'Assemblée nationale, la 2^e délibération du projet de loi modifiant la loi du 16 décembre 2006 portant code du travail. Cette relecture du texte a permis de modifier 20 articles de la loi adoptée en décembre 2020. Elle a pour but de parfaire la modernisation des relations professionnelles.

Il s'agit notamment des articles 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 21, 28, 309, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 330, 331 et 332 du code de travail.

Relativement aux conditions et aux modalités de création des syndicats professionnels, les principales modifications portent



sur plusieurs aspects.

Cette nouvelle délibération, a tenu à préciser la présidente de l'Assemblée nationale, Chantal Yawa Djigbodi Tsègan, a pour but de donner le plus de place à la négociation collective dans le droit du travail pour renforcer la

compétitivité de l'économie togolaise et développer l'employabilité des salariés. « Elle apporte plus de souplesse aux entreprises pour adapter le temps de travail, de repos et de congés en tenant compte des variations de l'activité de l'entreprise », a-t-elle souli-

gné.

Entre autres, les formalités de création et de déclaration des syndicats professionnels faisant obligation aux fondateurs de communiquer à l'administration des documents relatifs aux statuts, au rapport de l'assemblée nationale constitutive, la liste

comportant les noms et prénoms, la date et lieu de naissance, la nationalité, le domicile, la qualité, la profession et le casier judiciaire des dirigeants.

Présent à cette plénière, le commissaire du gouvernement, le ministre de la Fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale, Gilbert Bawara a tenu à remercier l'ensemble des députés et l'administration parlementaire pour l'effort fourni qui a permis l'amendement de ce code. « Cela a été le fruit d'une large concertation de tous les acteurs du secteur du travail », a-t-il relevé..

Cécile S.

Transport interurbain Légère hausse des prix

La récente augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe a déjà des répercussions sur le quotidien de la population. Depuis mardi, les prix des transports interurbains sont revus à la hausse. Les prix ont connu une augmentation allant de 200 à 500F CFA. Désormais sur l'axe N°1 par exemple, le

trajet Lomé-Tsévié coûte 900F au lieu de 500F. Le trajet Lomé-Atakpamé fait 3000F au lieu de 2500. Pour quitter Lomé pour Kara, il va falloir dépenser 6350F au lieu de 6000 F. Selon cette nouvelle grille tarifaire, Lomé-Dapaong coûte 9500F et Lomé-Cinkassé 10 000F. Les autres axes rou-



tiers ne sont pas épargnés par la nouvelle hausse. Par exemple, le tarif de Lomé-Kpalimé est de 2300F, celui de Lomé-Aného est de 1200F. Si le gouvernement ne met pas en place

des mesures d'accompagnement, la nouvelle hausse des prix des transports va entraîner une flambée insoutenable des prix des produits de premières nécessités ; ce qui va compliquer la vie des populations qui font déjà face à la cherté de la vie.

La Rédaction

Tarif transport interurbain

N°	TRAJETS	TARIFS (en F CFA)
1	LOME - TSEVIE	900
2	LOME - NOTSE	1 850
3	LOME - NOTSE - TOHOUN	3 000
4	LOME - ATAKPAME	3 000
5	LOME - ATAKPAME - BADOU	4 500
6	LOME - ANIE	3 200
7	LOME - BLITTA	5 000
8	LOME - SOTOUBOUA	5 000
9	LOME - SOKODE	5 500
10	LOME - SOKODE - BASSAR	6 200
11	LOME - SOKODE - TCHAMBA	5 600
12	LOME - SOKODE - GUERIN-KOUKA	8 000
13	LOME - BAFILO	6 200
14	LOME - KARA	6 350
15	LOME - KARA - PAGOUDA	6 600
16	LOME - NIAMTOUGOU	6 700
17	LOME - KANTE	6 900
18	LOME - MANGO	8 250
19	LOME - DAPAONG	9 500
20	LOME - CINKASSE	10 000
21	LOME - KEVE	1 200
22	LOME - KPALIME	2 300
23	LOME - KPALIME - AMLAME	3 500
24	LOME - KPALIME - ATAKPAME	4 300
25	LOME - ANEHO	1 200
26	LOME - ANEHO - TABLIGBO	1 800
27	LOME - TSEVIE - TABLIGBO	1 700
28	LOME - TSEVIE - GATI	1 200
29	LOME - AKOUMAPE	1 500
30	LOME - AKOUMAPE - VOGAN	1 700
31	LOME - DJAGBLE	700
32	LOME - AVETA	700
33	LOME - KPHEME	1 200
34	LOME - KPOME APEHEME	900
35	LOME - KPOME - ABOBO - LEBE	900

36	LOME - HAHOTOE	1 200
37	LOME - ANEHO - VOGAN	1 800
38	LOME - ANEHO-AGOME-GLOZOUN	2 200
39	TSEVIE - NOTSE	1 300
40	NOTSE - ATAKPAME	1 500
41	NOTSE - TOHOUN	1 200
42	ATAKPAME - KPALIME	1 800
43	ATAKPAME - BADOU	2 000
44	ATAKPAME - AMLAME	800
45	ATAKPAME - BLITTA	2 200
46	ATAKPAME - SOTOUBOUA	2 300
47	ATAKPAME - SOKODE	3 200
48	ATAKPAME - SOKODE - TCHAMBA	3 300
49	ATAKPAME - SOKODE - BASSAR	3 800
50	ATAKPAME - KOUGNOHOU	1 500
51	ATAKPAME - KARA	4 100
52	BLITTA - SOKODE	1 600
53	BLITTA - KARA	2 800
54	BLITTA - MANGO	5 000
55	BLITTA - DAPAONG	6 200
56	SOTOUBOUA - SOKODE	1 200
57	SOKODE - TCHAMBA	1 200
58	SOKODE - BASSAR	1 700
59	SOKODE - BAFILO	1 250
60	SOKODE - KARA	1 900
61	SOKODE - KARA - PAGOUDA	2 200
62	SOKODE - NIAMTOUGOU	2 200
63	SOKODE - KANTE	2 300
64	SOKODE - MANGO	3 300
65	SOKODE - DAPAONG	5 000
66	BAFILO - KARA	750
67	BAFILO - KARA - PAGOUDA	1 200
68	KARA - KABOU	1 200
69	KARA - KABOU - BASSAR	2 000
70	KARA - PAGOUDA	1 200
71	KARA - NIAMTOUGOU	900
72	KARA - KANTE	1 400
73	DAPAONG - CINKASSE	900
74	DAPAONG - MANDOURI	2 000
75	ANEHO - VOGAN	1 000

Consommation locale

La 2^e édition du "Mois de consommer local" se tiendra en octobre

Le gouvernement togolais annonce l'organisation de la deuxième édition du « Mois de consommer local » avec des attentes diverses. Une annonce qui fait suite à la réussite de la première édition.

Les autorités tendent les mains aux travailleurs engagés pour bâtir un pays solidaire, prospère, dans lequel chaque personne a accès à un minimum vital commun et a un sentiment de fierté et d'appartenance sociale. Pour une



deuxième année consécutive, le « mois de consommer local » se tiendra en octobre 2021. Comme pour le premier acte, le pays valorisera

la promotion de la consommation des biens et services locaux afin de susciter l'envie et l'intérêt des populations. L'équipe gouvernemen-

tale sera mobilisée pour soutenir les acteurs qui développent une intelligence originale dans leurs domaines. La politique d'encouragement destinée aux producteurs met à jour le travail de ces derniers, augmente leurs revenus et leur pouvoir d'achat, rehausse le niveau de l'économie locale, réduit les importations et accroît la richesse nationale.

Aujourd'hui, des actions remarquables sont entreprises comme l'élaboration d'une stratégie

nationale, la valorisation des mets locaux, le port des tenues locales par les membres du gouvernement lors des séances officielles, la mise en œuvre des mécanismes d'appui aux initiatives des producteurs locaux... Cette tendance à privilégier les produits fabriqués ou transformés sur le territoire est bénéfique en ce sens qu'elle décuple les chances des citoyens de s'épanouir.

Cécile S.

Construction du centre de formation professionnelle de la PIA

Victoire Tomégah-Dogbé et Gerd Müller donnent le coup d'envoi

Le séjour du ministre fédéral allemand de la coopération économique et du développement, Dr Gerd Müller, se poursuit au Togo. Il a pris part ce lundi 14 juin 2021 aux côtés de Mme le Premier Ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, à la pose de la première pierre de la construction du centre de formation professionnelle de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) sur le site de la plateforme. D'une superficie d'un hectare, le futur centre de formation professionnelle de la PIA offrira huit formations professionnelles et pratiques dans trois domaines notamment, la transformation des produits agricoles, l'industrie et la construction. Ce centre pourra accueillir plus de 300 apprenants par cycle, soit des milliers d'élèves tout cycle confondu.

"Ce centre est le fruit d'un partenariat public-



privé avec la contribution des investisseurs privés. En tant que ministre allemand, je m'engage beaucoup en Europe et en Allemagne afin de trouver des investisseurs qui sont prêts à investir ici au Togo pour créer des emplois", a déclaré Dr Gerd Müller, Ministre fédéral allemand de la coopération économique et du développement.

Il a félicité le Chef de l'État et Mme le Premier Ministre pour ce projet ambitieux qui veut créer un Togo moderne à la pointe de la technologie pour un développement

durable et créer des emplois pour les jeunes. «Sachez que l'Allemagne reste aux côtés du Togo, un pays partenaire.», a-t-il lancé.

Pour Mme le Premier Ministre, le plus impor-

tant c'est de créer un écosystème attractif et qui allie le secteur public et le secteur privé. Elle a insisté sur le besoin de transformer ces matières premières sur place ici au Togo pour être très compétitifs sur les marchés sous-régio-

duction jusqu'à la mise sur le marché en passant par la transformation. Le deuxième élément, c'est d'arriver à engager un partenariat stratégique, un investisseur privé de rang mondial avec son expertise

notamment le groupe Arise IIP. Le troisième élément essentiel, c'est d'assurer un effort continu pour l'amélioration de l'écosystème avec des réformes courageuses dans tous les secteurs. Et le quatrième élément qui paraît très important, c'est de disposer de la main d'œuvre qualifiée et professionnelle.

Ce centre de formation professionnelle est l'un des fruits des négociations intergouvernementales germano-togolaises tenues en mai dernier.

Service com primature

naux et internationaux. Pour Mme Dogbé, cette plateforme concrétise pour le Togo, quatre éléments essentiels d'un nouveau paradigme.

Il s'agit premièrement d'une approche de chaînes de valeurs, de la pro-

Communiqué sanctionnant le conseil des ministres du mercredi 16 Juin 2021

1. Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 16 juin 2021 sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

2. Le Conseil a examiné quatre (04) projets de décret et écouté quatre (04) communications.

I. AU TITRE DES PROJETS DE DÉCRET

3. Le Conseil a examiné un projet de décret autorisant la cession au secteur privé de tout ou partie des actions de l'Etat dans le capital de la société « Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA SA) ».

4. Ce décret vient parachever le processus d'entrée au capital de deux nouveaux actionnaires, en l'occurrence PIA et ARISE Special Economic Zone, afin de mieux mobiliser cet outil pour accompagner la stratégie de développement agro industrielle de notre pays, notamment dans le cadre du développement de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé.

5. En effet, le gouvernement a souhaité nouer un partenariat stratégique avec PIA et ARISE Special Economic Zone. Ce partenariat vise à relever les défis rencontrés dans la mise en œuvre du mécanisme du MIFA SA notamment en matière de financement de l'agriculture en particulier la focalisation sur des filières prioritaires ; l'amélioration des revenus des producteurs et la fourniture en quantité suffisante de matières premières aux industries locales.

6. A l'issue de cette décision, les actionnaires du MIFASA sont : l'Etat togolais, la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC), ARISE Special Economic Zone, PIA

7. L'Etat togolais, dans sa dynamique d'établir des partenariats public-privés, reste ouvert au renforcement de la participation du secteur privé dans le capital de la société. En effet, l'Etat togolais n'a pas vocation à perdurer dans l'actionnariat du

MIFA SA dès lors que le secteur privé souhaiterait y entrer.

8. Le Gouvernement tient à rassurer l'ensemble des bénéficiaires du MIFA SA qui sont sous contrat qu'ils continueront à être accompagnés conformément aux engagements pris précédemment.

9. Le Conseil a ensuite examiné trois projets de décret de déclaration d'utilité publique et d'autorisation de travaux.

10. Le premier projet, est relatif aux travaux d'aménagement de la zone autour du carrefour dénommé « Fontaine lumineuse » situé dans le quartier de Hanoukopé à Lomé (Préfecture du Golfe).

11. Ce projet favorisera un aménagement urbain tenant compte de la nécessité de faciliter le développement futur de la ville autour notamment des sièges des institutions déjà installées dans cette zone.

12. Les deux derniers projets de décret sont relatifs aux travaux de construction de centrales solaires à Salimé (préfecture de Tchadoujo), Sokodé et à Awandjelo (préfecture de la Kozah), Kara. La construction de ces deux centrales solaires permettra de compléter la stratégie de diversification et d'augmentation de la production d'énergie de notre pays dans la droite ligne de la mise en service récente de la centrale Kekeli et celle à venir de la centrale solaire de Blitta.

13. L'adoption de ces projets de décret permettra le démarrage des procédures d'indemnisation et d'expropriation en vue de sécuriser les périmètres des sites identifiés.

II. AU TITRE DES COMMUNICATIONS,

14. Le Conseil a écouté une première communication sur le processus d'élaboration de l'avant-projet de loi portant nouveau code de procédure pénale



; présentée par le ministre de la justice et de la législation.

15. L'élaboration de cet avant-projet de loi permettra à notre pays de se doter d'un nouveau code de procédure pénale innovant qui s'inscrit dans la dynamique du vaste programme de modernisation de la justice.

16. Le Conseil a écouté une seconde communication relative à la participation du Togo à l'exposition universelle de Dubai 2020 ; présentée par le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale.

17. Notre pays a été invité à participer à une exposition universelle qui se tiendra en fin de cette année à Dubai. Cette participation permettra au Togo de mettre en avant ses initiatives en matière d'attraction des investissements et de mise en œuvre de projets innovants utilisant notamment le numérique.

18. Le Conseil a ensuite écouté une communication relative à la participation du Togo aux jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 ; présentée par le ministre des sports et des loisirs.

19. Les jeux olympiques et paralympiques qui avaient été reportés en raison de la crise sanitaire au coronavirus sont prévus se tenir en cette année à partir du mois de juillet à Tokyo au Japon. La communication a permis de présenter l'état des lieux de la préparation de notre pays pour cette grande

compétition.
20. Le Conseil a écouté une dernière communication relative à la révision de la charte des très petites et moyennes entreprises (TPME) ; présentée par le ministre auprès du Président de la République chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel.

21. La charte des TPME est un document qui présente les critères de classification et les mesures de soutien à ces entreprises. Face aux obstacles qui empêchent une véritable expansion et à un accroissement des capacités entrepreneuriales des populations, il est apparu nécessaire de réviser la charte actuelle afin de l'adapter au con-

texte économique et social présent.

III. AU TITRE DES DIVERS,

22. Madame le Premier ministre a félicité, au nom du Gouvernement, Son Excellence Monsieur le Président de la République pour l'inauguration récente de la PIA, symbole de la transformation économique en marche dans notre pays.

23. Monsieur le Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, a salué la qualité des partenariats qui ont permis ce résultat et a encouragé les Membres du Gouvernement à redoubler d'ardeur pour amplifier les impacts aux bénéfices des populations.

Fait à Lomé, le 16 juin 2021
Le Conseil des Ministres.gouv.tg

PHARMACIES DE GARDE

Du 14/06/2021 au 20/06/2021

Pharmacie ADONAI Face Hotel la Plantation à Agoé-Nyivé +22890 27 35 36	Pharmacie KOUËSSAN En face du stade de Kegué +22823 20 04 57
Pharmacie AMEN Marché Adétikopé; ores de l'Eglise Catholique Christ-Roi 90885588	Pharmacie LA BARAKA Agoé LOGOPE; non loin de l'ECOLE LA BRUYERE AFRONTITE DU CAMP GP +22890174928
Pharmacie AMESSIAME-BE Marché de Bé +22822 21 74 74	Pharmacie LA MAIN DE DIEU Non loin du marché Agoé Assiyéyé - 13 BP 523 Lomé - Togo +228 22 52 77 55
Pharmacie AMTIE 72 Av. des hydrocarbures (SOTED) +22822 21 74 47	Pharmacie LAUS DEO Route de Leo 2000, face clinique Besthesda - tjussiter Adidagadin +22822 25 15 05
Pharmacie APOU ANTOINE Non loin du Lycée Assiyéyé, En face de la station Total Agoé - 05 BP 485 Lomé - Togo +22822 19 12 15	Pharmacie LE JOURDAIN Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wutti +22822 61 56 14
Pharmacie AVEPOZO A côté de la place publique d'avepozo +22822 27 04 86	Pharmacie MAELYS 1688, Bd Malakassa - Bè Kpota en Face de NETADI +22822 27 60 19
Pharmacie BAGUIDA Face CMS de Baguida +22822 35 47 71	Pharmacie MAINA Route Zangwera-Carrefour bleu, non loin du marché Agoé Assiyéyé - BP 4689 Lomé - Togo +22822 33 65 34
Pharmacie BESDA Aidogomé-Amenopé, Route de Kpalimé +22822 51 05 29	Pharmacie MAWULE Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto) +22822 27 11 21
Pharmacie CONSEIL Carrefour du CEG Sagbado Logote +22823 21 56 53	Pharmacie MBA Agoé-Légbassito, Route de mission Tové, 300 mètres après le marché de Légbassito 22870278181
Pharmacie DE LA CITE Bd. du 30 Août +22822 25 01 25	Pharmacie NATION Face ancien Marché TOTSI +22822 25 99 65
Pharmacie DELALI Quartier Agoé-Cacaveli, Face Cour d'Appel +22822 25 06 90	Pharmacie ROBERTSON Après la Lagune de Nyékonakpô (TOGBATO) +22822 22 28 41
Pharmacie DU POINT E « 506.rue 129 Afiao Gakli (Kriti Gome),a Djidjole dans le von de la pharmacie Djidjole » +22822 51 91 71	Pharmacie SATIS Près du C.E.G. Koshigan à agoé-logopé sur le Bd de la CEAO +22822 50 30 55
Pharmacie ECLAIR Bè-Aflogo, près du Marché +22822 22 75 11	Pharmacie STE RITA Rue pavée, Doulassamé - Face Hotel SANA +22822 20 90 16
Pharmacie EL-SHAMMAH Site à amadahomé à côté de la maison des jeu- nes +22822 46 93 50	Pharmacie ST PAUL Bd. Jean Paul II +22822 22 46 72
Pharmacie EPIPHANIA Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADJIDJOLE +22823 20 10 52	Pharmacie ST PHILIPPE Sanguera, Route Lomé Kpalimé près de la Sta- tion service OANOO +22890673324
Pharmacie ESPERANCE Av. F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpô (Rue Adjitololo) +22822 21 01 28	Pharmacie TAKEO Avec la station GAP ESSO de Zongo (côté op- posé) +22822 34 03 42
Pharmacie GBOSSIME Face Marché Gbossime +22822 22 5050	Pharmacie VERTE Face Ecole du Parti Kikamé +22822 25 03 26
Pharmacie HEDZRANAVE Marché HEDZRANAVE +22822 47 54 37	Pharmacie VITA-FLORE Site à Agoé Vakposito à 100 m de la station Shell Agoé Vakposito +22822 19 22 86 / 22 19 22 86
Pharmacie JEANNE d'ARC Près de Metro-Renault-Star +228 22 22 06 01	Pharmacie ZOSSIME Zossime, sur la route de Sanguera près du mar- ché de Zossime 22870462864
Pharmacie JIMSHAK Rue Tchamba 964, à 50m de la base de Satom Hountigome 22822603050	Pharmacie KLOKPE Derrière la Forêt Togo 2000 - Quartier Atiégué +22822 61 42 42

Karim Khan, faire mieux que ses prédécesseurs!

Le troisième procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a pris ses fonctions hier 16 juin et pour neuf ans. Il s'agit du Britannique Karim Khan, un spécialiste reconnu de la justice internationale. Il a de nombreux défis à relever, après les échecs essayés par celle qui l'a précédé, Fatou Bensouda, en particulier en Afrique.

Karim Khan va devoir faire oublier les revers de Fatou Bensouda. Incapable de faire arrêter l'ancien chef d'État soudanais Omar el-Béchir, la procureure gambienne a terminé son mandat sur un échec cuisant : le blanchiment définitif de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, en mars dernier, après dix années de procédure. Toute l'organisation du bureau du procureur – 300 personnes – est à revoir, selon un rapport d'audit publié à la fin de l'année dernière.

Selon Adama Dieng, l'ex-conseiller spécial de l'ONU pour la prévention des génocides, Karim Khan est à même de réaliser cette réforme : « Il faudra faire en sorte que le bureau du procureur soit beaucoup plus efficace. Il y a beaucoup d'imperfections qui ont été relevées tant au niveau des enquêtes qu'au niveau des poursuites, malgré les efforts louables de la procureure. Mais c'est une machine très lourde, la Cour pénale

internationale. À cet égard, je veux tout simplement espérer que Karim Khan fera un bon usage de ce rapport, mais surtout qu'il viendra lui-même avec son expérience personnelle. »

Ancien avocat de Jean-Pierre Bemba

Une expérience qui a mené Karim Khan à



défendre des auteurs présumés de crimes contre l'humanité devant cette même Cour pénale internationale. Car le Britannique de 51 ans a travaillé au bureau du procureur de l'ex-tribunal pour la Yougoslavie et le Rwanda, mais il a aussi été l'avocat de l'ancien président libérien Charles Taylor devant le tribunal spécial pour la Sierra Leone et devant la CPI, de deux vice-présidents accusés de crimes contre l'humanité : le Kényan William Ruto et le Congolais Jean-Pierre Bemba, tous deux sortis libres de la Cour. D'où la polémique qui a

entouré l'élection de Karim Khan. Une polémique jugée stérile par Adama Dieng : « Pendant la campagne, d'aucuns n'ont pas hésité à ressortir toutes sortes d'allusions, même dans le procès Taylor. Mais à la vérité, un avocat est là pour défendre. Le texte même de la CPI, le traité de Rome, a prévu clairement des cas où le procureur lui-

même va s'abstenir de s'ingérer dans un quelconque dossier et cela a été relayé pendant les interviews au moment de l'élection. »

Plus de preuves numériques

Désormais procureur, Karim Khan devra repenser le système de collecte des preuves. Face à un budget insuffisant et au manque de coopération de certains États, il pourrait mettre à profit les techniques innovantes qu'il a testées pour enquêter sur le groupe État islamique en Irak, selon Delphine Carlens, responsable du

bureau justice internationale à la FIDH : « Ce sont des enquêtes qui sont très compliquées, mais qui peuvent être réalisées d'autres manières. »

Peut-être Karim Khan pourra apporter au bureau du procureur son expérience acquise à l'UNITAD, en Irak, où il a mené des enquêtes sur la base de témoignages, mais aussi sur la base d'éléments collectés de façon digitale. La préservation des éléments de preuve de ce type pourrait être développée à la CPI. »

Poursuivre l'ouverture de la CPI sur le reste du monde

Élu par 72 États sur les 123 pays membres de la CPI, Karim Khan a engrangé l'intégralité des votes des 33 pays africains signataires du traité de Rome. Une réconciliation de l'Afrique avec la CPI qui avait déjà commencé sous le mandat de Fatou Bensouda.

Cette dernière avait su ouvrir des enquêtes ailleurs que sur le continent et lancer de nombreuses poursuites sur des crimes basés sur le genre. « Si Kadhaï sont décédés, la liste se réduit. Au Mali, l'affaire Al Hassan devrait aboutir quand même plusieurs Karim Khan, prévue en 2030. »

Géorgie, l'Afghanistan, la Palestine, le Myanmar. Et il y a tous les examens préliminaires qui précèdent les enquêtes, qui s'intéressent même à une majorité de situations en dehors du continent africain : la Colombie, les Philippines, le Venezuela, la Bolivie, l'Ukraine. Fatou Bensouda a démontré qu'il y avait une indépendance en matière de poursuite et qu'elle s'intéressait à toutes les situations de crimes graves où aucune justice n'est possible au niveau national et ces situations vont bien au-delà du continent africain. »

La CPI reste tout de même très occupée par les affaires africaines, avec la Centrafrique et le procès en cours de deux antibalaka (Yekatomb et Ngaïssona) et d'un ex-bre de la CPI, Karim Seleka, qui vient d'être transféré à La Haye. La cour doit confirmer les charges contre un suspect soudanais, Abd El Rahmane.

En Côte d'Ivoire, Simone Gbagbo est toujours visée par un mandat d'arrêt et les enquêtes sont encore en cours sur les autres parties au conflit. En Libye, plusieurs suspects dans l'enquête référée par le Conseil de sécurité sur les crimes de Kadhaï sont décédés, la liste se réduit. Au Mali, l'affaire Al Hassan devrait aboutir avant la fin du mandat de Karim Khan, prévue en 2030.

RFI

MAISON A VENDRE

Quart de lot clôturé et bâti à Kégué

- 02 Boutiques - Terrasses
- 02 x Chambre - Salon - Terrasse
- 02 WC - 02 Douches
- 01 Puits
- Cour entièrement cimentée

Prix très intéressant

Contact : 98-40-96-04

NB : Démarcheur s'abstenir

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg